



Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

~~~  
QUARTIER  
**CENTRE**





# Sommaire

## Édito

page 4

## Avant-propos

page 5

## 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

## Plan du quartier

page 13

## Atouts et points de vigilance

page 14

## Les enjeux du quartier

page 16

## Les enjeux du quartier en actions

page 18

## Annexes

page 19

# Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

**Nathalie Appéré**

Maire de Rennes

**Rozenn Andro**

Maire adjointe déléguée à la vie associative

# Avant-propos

## Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégues à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- |                                                                                      |                                                    |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| ➤ La vie associative/<br>l'engagement associatif                                     | ➤ Grandir à Rennes                                 | ➤ L'éducation à la citoyenneté           |
| ➤ Les égalités                                                                       | ➤ Le développement des<br>solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et<br>responsable |
| ➤ L'accompagnement des<br>initiatives des habitants et<br>la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des<br>jeunes adultes           | ➤ Espace public, espace<br>citoyens      |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à<br>la vie culturelle, aux sports et<br>aux loisirs   | ➤ La transition écologique<br>dans les quartiers   | ➤ La santé pour tous                     |

## Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

## De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



## **...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais**

### **La vie associative et l'engagement associatif**

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

### **L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne**

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1<sup>er</sup> maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

### **Grandir à Rennes**

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à "hauteur d'enfants". Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité "Grandir à Rennes" place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une "Ville éducatrice" – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits "passerelles"

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

## L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

## L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

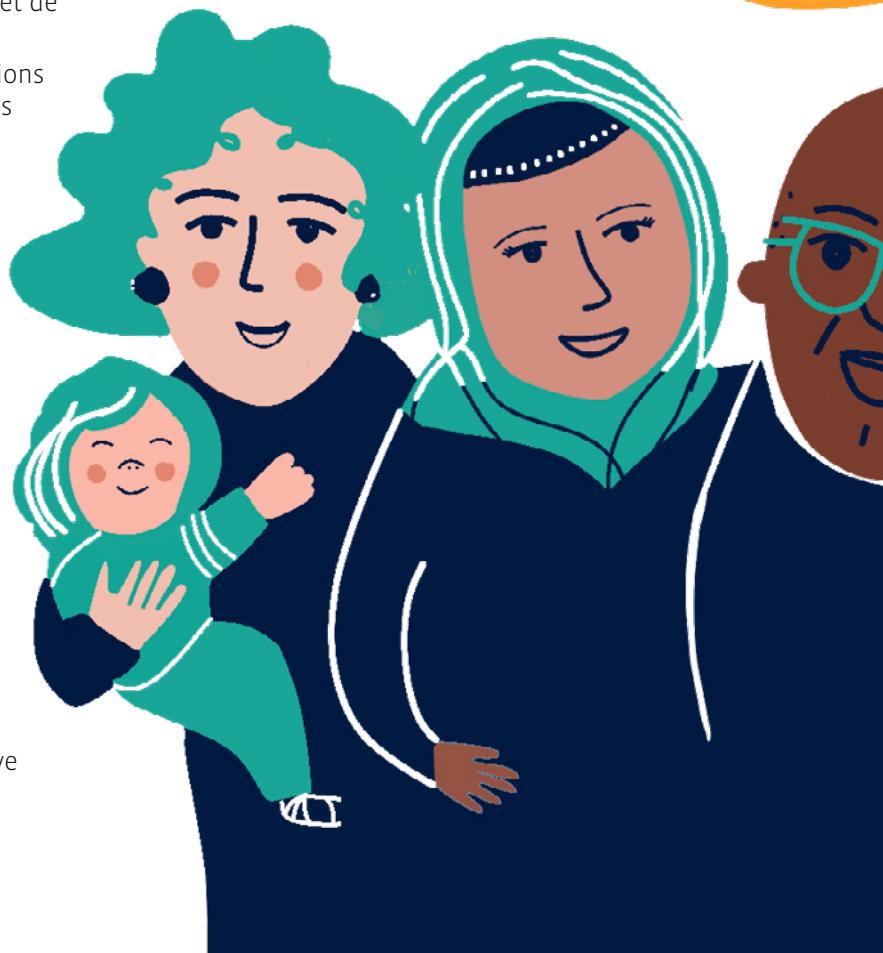
Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

## Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du "vivre ensemble". Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



## Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

### La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

### La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

### L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

## L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

### L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

## L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

**Le Dispositif Sortir !** vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

**Cet été à Rennes !** qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

## L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

## Le sport pour toutes et tous

L'accès au "sport pour tous" est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



## Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



## La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes ([lien](#)).



## Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

## Santé pour toutes et tous

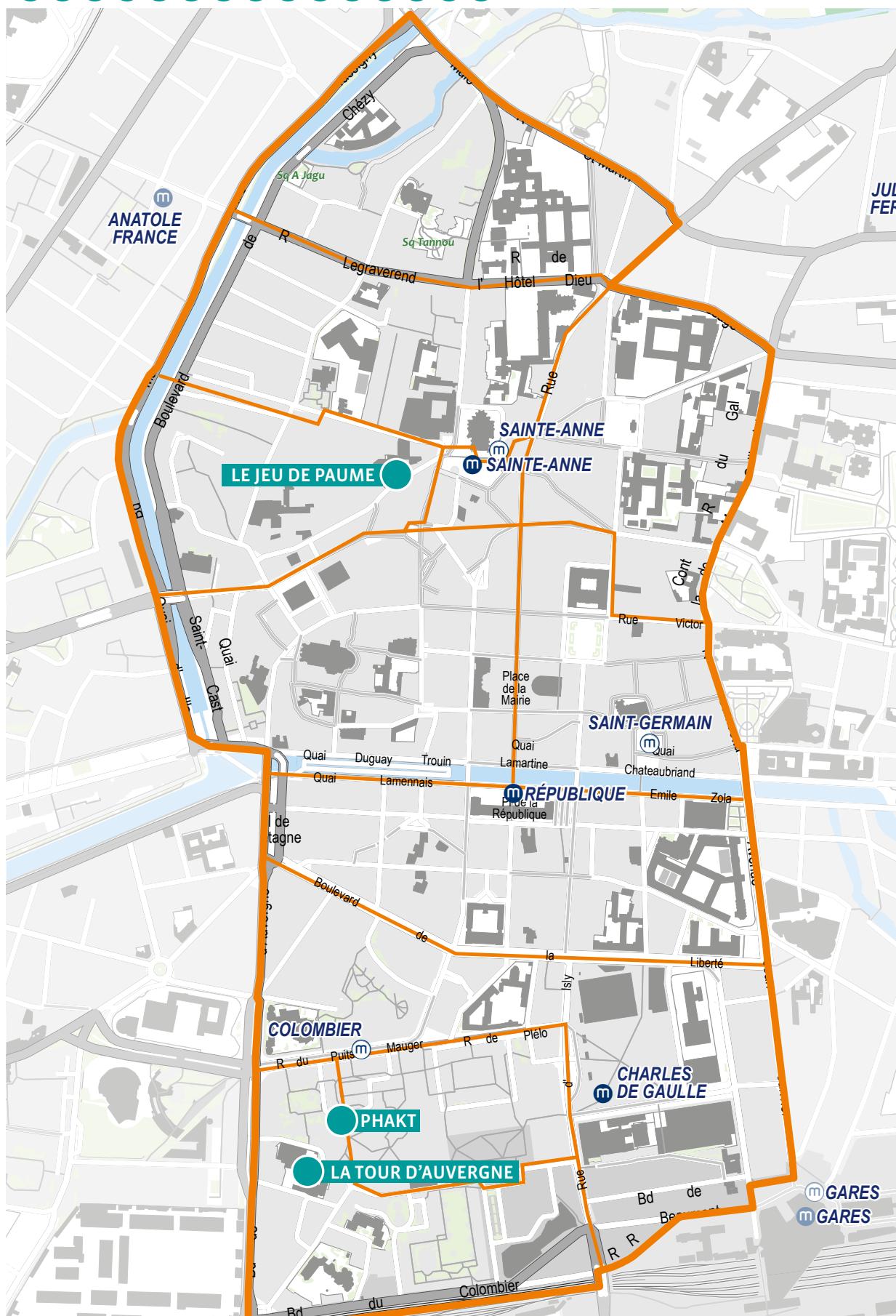
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



# Plan du quartier



# Le portrait de quartier en synthèse

## SYNTHÈSE POINTS FORTS – POINTS DE VIGILANCE QUARTIER CENTRE -1

### ATOITS

### VIGILANCES

#### PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

- > Pluralité des acteurs et des équipements qui participent à l'animation du quartier (Conservatoire à Rayonnement Régional), Opéra, Théâtre du Vieux St Etienne,...)
- > Le Phakt : Équipement orienté vers les pratiques artistiques et culturelles, espace d'expositions, résidences d'artistes, ...
- > Proposition culturelle à la Tour d'Auvergne autour des danses et du Théâtre
- > Opéra jumelé avec le quartier pendant 3 saisons

#### ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Grande variété de propositions à la Tour d'Auvergne
- > Offre sportive variée dans les équipements municipaux (gymnase Échange, complexe sportif Jean Prouff, Piscine St Georges, ...)

#### HABITANTS

- > Le découpage administratif ne correspond pas forcément aux partenariats existants (travail de la TA au Blosne)
- > L'identité du quartier peine à émerger => le Centre-ville draine une grande population extérieure
- > Nécessité de travailler l'émergence de collectifs (3 assos d'habitants sur le quartier)
- > L'endavrement du secteur Colombier est une entrave à la dynamique associative du territoire
- > Question sur la possibilité de créer à la Maison des Associations un critère d'accessibilité pour les associations du Centre

- > Offre d'accueil diversifiée en accueil collectif (2 crèches municipales, 1 crèche associative  
=> Babao, 1 micro-crèche => les Zouzous Rennais)
- > Partenariats entre les 3 équipements de quartier et les écoles/collège (projet détablissement, animations et ateliers périscolaires, pratique sportive et artistique...)
- > TA et Le Phakt travaillent avec les assistantes maternelles du quartier via Gym Bout'chou
- > Accompagnement scolaire proposé à la Tour d'Auvergne
- > ALSH à la Tour d'Auvergne

## ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > Scolarisation d'enfants de quartiers prioritaires sur le quartier non reconnu zone prioritaire
- > Nécessité d'axer l'accompagnement scolaire vers l'alphabétisation
- > Suivi accompagnement de la thématique enfance
- > Une partie de la population du Colombier échappe à l'offre éducative du territoire (centre de loisirs,...)

- > Des offres variées pour les jeunes (arts plastiques, sports)
- > Volonté de la TA de redynamiser l'accueil jeunes avec la proposition de stages et l'accompagnement de projets

## JEUNESSES

- > L'amplitude des équipements (TA + Phakt + jeu de Paume) est importante
- > Le centre ville bénéficie d'une offre d'animations dominicales régulières (Musée, Champs Libres, Thabor,...)

## ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE

- > La TA dispose d'un pôle multimédia conventionné par la Ville
- > De nombreux ateliers d'initiation et de formation proposés à la TA
- > Les bibliothèques, le 4 Bis et les Champs Libres proposent des ordinateurs en accès libre
- > Les Champs Libres et 4 Bis proposent des ateliers et des accompagnements individuels pour l'aide à la prise en main et aux démarches
- > L'association Bug : création d'une chaîne de web TV locale «Fabrique» et installation d'un studio de tournage
- > Des ateliers de fabrication numérique du réseau FabLab (ESAB, MDA, HulEpitech)

- > Manque de lisibilité de la place des pré-ado dans le quartier
- > Ne pas oublier ce qu'on ne voit pas
- > Occupation de l'espace public par des regroupements
- > Renforcer l'offre périscolaire et extrascolaire
- > Très peu de lieux dédiés à la jeunesse
- > Développer l'aller-vers éloignés des pratiques culturelles et sportives

- > Manque de lisibilité de la place des pré-ado dans le quartier
- > Ne pas oublier ce qu'on ne voit pas
- > Occupation de l'espace public par des regroupements
- > Renforcer l'offre périscolaire et extrascolaire
- > Très peu de lieux dédiés à la jeunesse
- > Développer l'aller-vers éloignés des pratiques culturelles et sportives

- > L'offre du dimanche pourrait être développée sur certains îlots ou espaces publics

## NUMÉRIQUE

- > Poursuivre les actions d'inclusion
- > Développer une meilleure communication notamment au public qui n'est pas touché par les médias numériques
- > Travailler auprès des personnes âgées pour les aider à appréhender les formalités numériques

# Les enjeux du quartier

DÉVELOPPER OU CONSTRUIRE DES ESPACES VERTS

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANT·ES

FAVORISER LA VIE DE QUARTIER

FAIRE COHABITER LES MOBILITÉS DOUCES

ÉQUILIBRER AVEC LES AUTRES QUARTIERS

L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS  
COMME POUR LE SKATE-BOARD PLACE HOCHÉ...

TRAVAILLER LE « HORS-LES-MURS »  
EN CRÉANT DES ENDROITS, DES LIEUX QUI FONT QUARTIER

FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ET LA COMMUNICATION ENTRE ACTEURS  
AUTOUR D'Actions CONCRÈTES EN DÉCLOISONNANT CULTURE-SOCIAL-SPORT-ÉDUCATION

PRIORITÉ

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE  
réduire l'in sécurité

enJeux territoriaux

ESPACE PUBLIC,  
ESPACES CITOYENS

CADRE de  
espace publ

QUAR  
Cent

PAREN  
fam

LES J

VIE  
public

MIXITÉ SOCIALE  
& intergénérationnelle



VALORIZER DES ESPACES DÉLAISSÉS  
AUTOUR DU COLOMBIER - IRIS SUD ET  
DÉVELOPPER DES PROJETS DE QUARTIERS  
EN S'APPUYANT SUR DES ACTEURS  
DÉJÀ MOTEURS DANS CE DOMAIN.



TALITÉ  
illes

JEUNESSES

TRAVAILLER LA COMPLÉMENTARITÉ  
ASSOCIATIONS-ÉDUCATION NATIONALE-VILLE DE RENNES  
SUR LE PARCOURS ÉDUCATIF ET LES ÂGES PASSERELLES 9/13 ET 14/16

IDENTIFIER L'ENSEMBLE DES JEUNESSES  
ET LES PROBLÉMATIQUES ESPACE PUBLIC - INSERTION SOCIALE  
LIENS AVEC LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL

AXER LE TRAVAIL SUR LES IRIS NORD  
EN S'APPUYANT SUR LES ÉQUIPEMENTS  
DE QUARTIER DE PROXIMITÉ  
ET LES AUTRES ACTEURS DU QUARTIER

zedegraphik.com



DÉVELOPPEMENT DES  
LIDARITÉS DE PROXIMITÉ



ÉDUCATION  
À LA CITOYENNETÉ



GRANDIR À RENNES

# Les enjeux du quartier en actions

## ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

### Grandir à Rennes

### Développer des solidarités de proximité

### Espace public - espace citoyens

## PLANS D'ACTIONS EN COURS

### Complémentarité des acteurs lors du parcours éducatif

Interconnaissance des acteurs et renforcer les liens avec l'Éducation Nationale - Organiser des temps de rencontres entre les associations et l'Éducation Nationale sur le temps scolaire afin de favoriser la participation des enfants et des jeunes.

### Présence sur l'espace public

Besoin d'espaces dédiés pour les jeunes : city stade, terrain... pour éviter des utilisations peu appropriées de l'espace public. Favoriser les expérimentations sur les quartiers Centre, Thabor, Saint-Hélier, Alphonse Guérin, Baud-Chardonnet

### Mise en réseau des acteurs associatifs du quartier et des acteurs de la solidarité

Rencontres régulières pour restaurer et bâtir, avec les nouveaux acteurs, un partenariat actif pour la lutte contre l'isolement des personnes fragiles.

### Rompre l'isolement sur le quartier Colombier

(accompagnement des personnes en situation d'isolement)

### Occuper l'espace public de proximité

## **Pour plus d'informations...**

**sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :**

### **La Fabrique citoyenne**

Le site de La fabrique citoyenne  
[www.fabriquecitoyenne.fr](http://www.fabriquecitoyenne.fr)

### **Rennes Métropole**

Le site [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
rubrique «associations»

### **Charte territoriale de la cohésion sociale**

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :  
[daje@rennesmetropole.fr](mailto:daje@rennesmetropole.fr)  
02 23 62 16 90



# Annexes

---



# Portrait de quartier

## Quartier Centre

### Plan

page 20

### Les données de l'APRAS

page 21

### Contexte - constats généraux

page 27

### Atouts - points de vigilance

page 33

### Ressources du quartier

page 43

### Glossaire

page 45

### Associations engagées dans la démarche

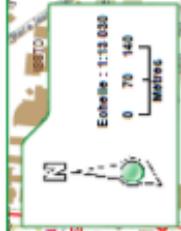
page 46

*Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.*

**RENNES**

**RENNES**  
Centre

Echelle : 1:10 000



# Les données de l'APRAS

## QUARTIER//RENNES CENTRE

### SYNTHESE

#### Le quartier avec le plus haut taux de personnes seules

Nombreux étudiants habitent le quartier. On constate une mobilité importante dans les logements. Les locataires du privé sont majoritaires.

La population est bien formée (hauts niveaux de diplômes), on compte beaucoup de cadres et des professions intellectuelles supérieures.

Le nombre de familles du quartier augmente moins vite qu'en moyenne à Rennes. La population enfantine et adolescente y est moins représentée mais en hausse (augmentation du nombre de moins de 3 ans et des effectifs en élémentaire).

#### Des données sociales favorables...

On observe moins de familles à bas revenus, moins de retraités aux revenus limités, moins de jeunes bénéficiaires de la C2S

#### ... Mais des écarts de niveaux de vie

Les familles à bas revenus sont moins représentées mais en hausse par rapport à 2014.

Les écarts de revenus (cf. écarts inter déciles) sont importants sur de nombreux Iris du quartier.

#### Un peu plus de précarité sur Colombier Sud et Ouest

On observe sur cet Iris la plus grande part de logements sociaux du quartier, de familles à bas revenus, de jeunes bénéficiaires de la C2S, de retraités avec des revenus limités, etc.

#### Chômage

Ce quartier met en évidence la plus forte hausse du nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi en mars 2019 et mars 2021, dans un contexte de crise sanitaire et de ralentissement de l'activité économique.

CATHEDRALE  
HOCHE  
PARLEMENT  
PARCHEMINERIE TOUSSAINTS  
LIBERTE CHAMP DE MARS  
COLOMBIER SUD ET OUEST  
DALLE DU COLOMBIER  
SAINT-Louis  
VIEUX SAINT-ETIENNE  
HOTEL DIEU

l'apras  
le social partage

## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

#### Logements : les locataires du privé majoritaires

Sur le quartier Centre le taux de propriétaires est de 29,2% contre 34.9% à Rennes (maximum sur l'Iris Dalle du Colombier : 48%, le moins sur l'Iris Hotel Dieu avec 20%).

Le taux de logements sociaux familiaux est de 9.5% (2ème quartier rennais avec le plus bas taux de logements sociaux, 23.4% à Rennes). C'est sur l'Iris Colombier Sud et Ouest qu'on en compte le plus (26.5%).

Les taux de propriétaires et de locataires du parc social étant faibles, c'est le parc privé en location qui est le plus représenté (68.6% des habitants du quartier sont des locataires, environ 59.1% sont locataires du privé).

#### Une population nombreuse mais qui continue à baisser

En 2017, l'INSEE estime la population du quartier à 20 410 individus. C'est 5.8% de moins qu'en 2012, où le quartier comptait 21 664 habitants. Les Iris qui ont perdu le plus d'habitants sur la période sont Cathédrale (-11.9% soit 351 habitants en moins) et Hôtel Dieu (-11.1% soit 304 habitants en moins). Ces chiffres font de ces deux Iris les 2ème et 3ème Iris rennais ayant perdu le plus d'habitants sur la période.

#### Le quartier avec le plus haut taux de personnes seules

65.3% des ménages du quartier sont composés d'une seule personne. Cela fait du Centre le quartier rennais avec le plus haut taux de personnes seules. C'est au sein de l'Iris Hoc

que leur part est la plus grande (71.7%).

Parmi les ménages du quartier, on trouve, après les personnes seules, plus de couples sans enfant (16.5%) que de familles avec enfant(s) (8%) ou de familles monoparentales (5.1%).

#### Une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS)

Les cadres et PIS sont surreprésentés sur le quartier (40.4% pour 30.7% à Rennes). Le Centre est ainsi le 2ème quartier rennais où leur part est la plus grande. Les Iris où leur poids est le plus important sont Hoc (51.9%) et Parcheminerie Toussaints (47.8%). Ces derniers sont cependant bien moins représentés sur les Iris Dalle du Colombier (26.8%) où la majorité des actifs occupés sont des employés (31.5%) et Colombier Sud et Ouest (26% de cadres et PIS) où l'on compte plus de professions intermédiaires (27.8%).

Sur le quartier, on retrouve ensuite des professions intermédiaires (24.9%), des employés (21.4%) et quelques ouvriers (8% des actifs occupés du quartier), dont la plus grande part se trouve sur l'Iris Hôtel Dieu (15.1%).

#### Une population fortement diplômée de l'enseignement supérieur

En 2017, 60.1% des 15 ans ou plus non scolarisés étaient diplômés de l'enseignement supérieur (46.9% à Rennes, 76.6% sur l'Iris Parlement : 2ème des 92 Iris rennais avec le

taux le plus haut).

Les personnes peu formées (15 ans ou plus non scolarisés infra CAP BEP) représentent 13.6% des habitants du quartier (21% à Rennes). C'est sur l'Iris Colombier Sud et Ouest qu'elles sont le plus nombreuses (22.6%) et Parlement qu'elles sont le moins représentées (4%).

#### Peu de personnes immigrées

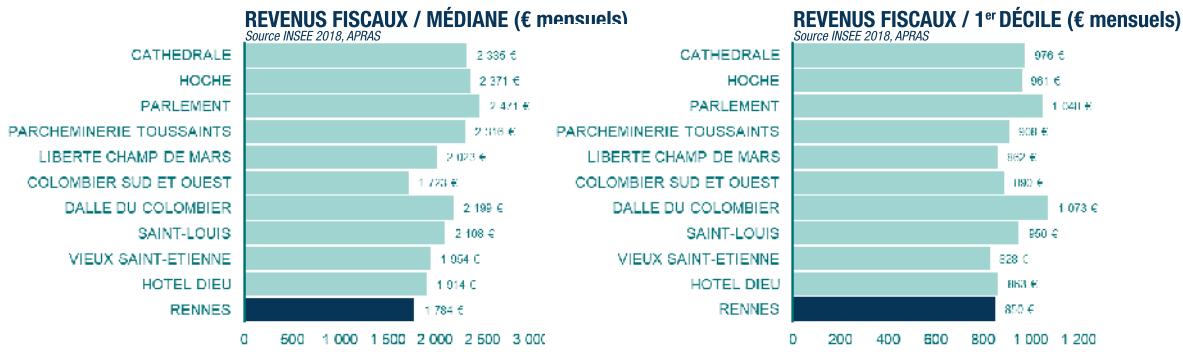
Le Centre est le quartier rennais qui compte le plus bas taux de personnes étrangères (4.6%) et immigrées (6.2%).

#### Une mobilité élevée parmi les ménages

Le quartier compte une majorité de ménages récemment installés : En 2017, 32.1% des ménages s'étaient installés moins de 2 ans auparavant (24.8% pour Rennes).

On trouve également une part importante de ménages installés depuis 2 à 4 ans (28.5%) et les ménages installés depuis 10 ans ou plus représentent 25.5%. Ces "anciens ménages" (installés depuis plus de 10 ans) sont plus nombreux sur l'Iris Dalle du Colombier (48.3%), à mettre en lien avec la part importante de propriétaires sur cet Iris.

## DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS MAIS DES ÉCARTS DE NIVEAU DE VIE



Sur la majorité des Iris du Centre, la moitié des ménages disposent d'un revenu supérieur à 2 000€ par mois (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). A Rennes, le revenu médian est de 1 784€. L'Iris où le revenu médian est le plus élevé est Parlement (2 471€) : 3ème des 92 Iris rennais où le montant

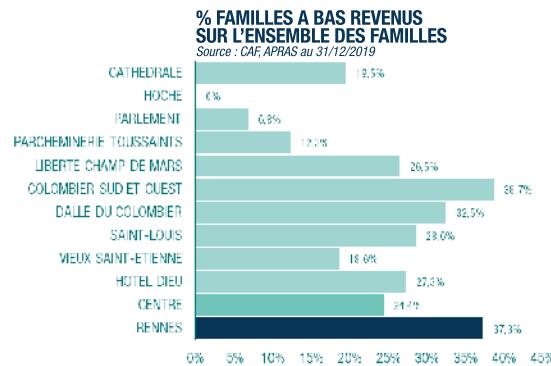
des revenus médian est le plus élevé.

Ce revenu médian est un peu plus faible sur l'Iris Colombier Sud et Ouest (1 723€).

On trouve donc sur le quartier de nombreux ménages avec des revenus élevés, mais également des écarts de niveaux de vie important : l'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum

des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est élevé sur de nombreux Iris, notamment sur Parlement (4 262€ séparent les 10% les plus pauvres des 10% les plus riches : 3ème Iris rennais où l'écart inter-décile est le plus important), cet écart est de 4 025€ sur l'Iris Hoche et de 3 959€ sur Cathédrale.

## UN NOMBRE DE FAMILLES STABLE MAIS UNE LÉGÈRE HAUSSE DU NOMBRE DE BAS REVENUS



En 2019, la CAF recensait sur le quartier 1 161 familles allocataires avec enfant(s) à charge. Depuis 2014, leur nombre augmente légèrement (+2% soit 23 familles supplémentaires), évolution qui suit la tendance de la ville de Rennes où l'on observe une augmentation de 7,3% du nombre de familles sur la période.

C'est l'Iris Colombier Sud et Ouest qui compte le plus de familles : 163 (avec une évolution de +10 familles depuis 2014, soit une hausse de 6,5%). La hausse la plus forte vient de l'Iris Liberté Champ de Mars (+35,5% soit 37 familles avec enfant(s) à charge supplémentaires).

32% des familles du quartier sont monoparentales, c'est un peu moins que sur la moyenne rennaise où leur part est de 35%. Presque la moitié des familles de l'Iris Dalle du Colombier sont monoparentales (45%).

24,4% des familles du quartier sont considérées "à bas revenus" (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096€), c'est moins que la moyenne rennaise où elles représentent 35,7% des familles. Leur nombre augmente légèrement sur le quartier Centre avec +3,3% de familles à bas revenus depuis 2014, avec une forte augmentation pour l'Iris Saint Louis (+66,7% soit 12 familles à bas revenus supplémentaires).

## HAUSSE DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

A la fin de l'année 2019, la CAF dénombre 388 enfants de moins de 3 ans sur le quartier, soit une hausse de 10,2% depuis 2014 (+36 enfants de moins de 3 ans). Cela ne suit pas la tendance à l'échelle de la ville, où leur nombre est en baisse (-2,1% d'enfants de moins de 3 ans depuis 2014 à Rennes).

C'est sur Liberté Champ de Mars que l'on note la plus forte augmentation sur la période 2014-2019 (24 enfants de moins de 3 ans supplémentaires, soit 77,4% d'augmentation). L'Iris Parcheminerie Toussaints connaît la plus forte baisse du nombre de moins de 3 ans (-14 enfants soit une baisse de 27,5% depuis 2014).

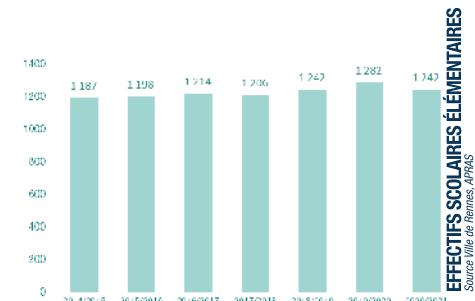
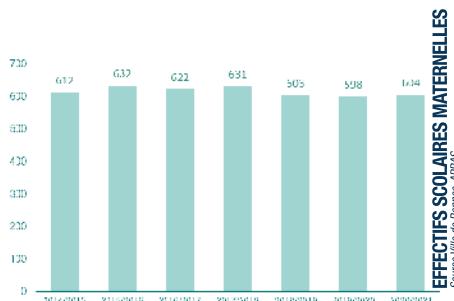




## DES EFFECTIFS EN HAUSSE EN ÉLÉMENTAIRE

Le quartier Centre compte 1 846 enfants inscrits à l'école maternelle et élémentaire.

Sur l'année scolaire 2020/2021, 604 enfants étaient inscrits en maternelles. Depuis 2014, leur nombre stagne (-1.3%).



La même année, 1 242 enfants sont inscrits en élémentaire. On note une augmentation depuis 2014 (+55 enfants sur la période, soit +4.6%).

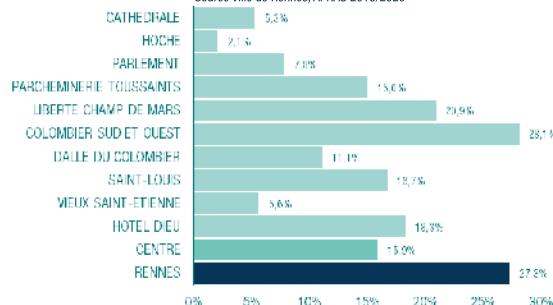


## SERVICE PÉRISCOLAIRE : MOINS D'ENFANTS DANS LES TRANCHES BASSES

Sur l'année scolaire 2019-2020, parmi les enfants inscrits à l'école publique, 31 n'avaient fréquenté aucun service périscolaire (soit 4.4% d'entre eux). C'est moins qu'à Rennes où ils représentent 6.9% des inscrits. On compte 15.9% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification (27.3% à Rennes). Ces derniers sont les plus représentés sur les Iris Colombier Sud et Ouest (28.1%) et Liberté Champ de Mars (20.9%).

### % ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

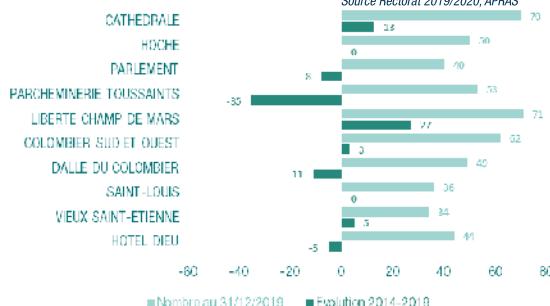
Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



## LES ADOLESCENTS SOUS REPRÉSENTÉS DANS LA POPULATION

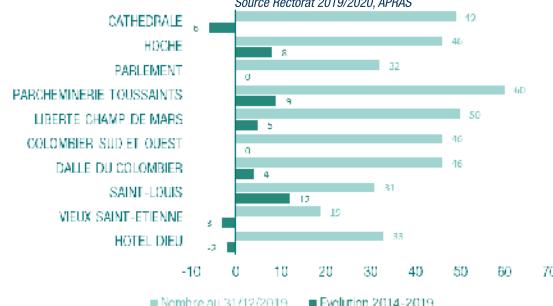
### JEUNES DE 11 à 14 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



### JEUNES DE 15 à 17 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



D'après le Rectorat, à la fin de l'année 2019, on comptait 921 jeunes de 11 à 17 ans scolarisés sur le quartier soit 4.5% de la population. C'est moins qu'à Rennes où ils représentent 6.3% de la population.

Le Centre est ainsi le troisième quartier rennais avec la part de 11-17 ans la plus faible. Depuis 2014, en contraste avec le reste de la ville, leur nombre

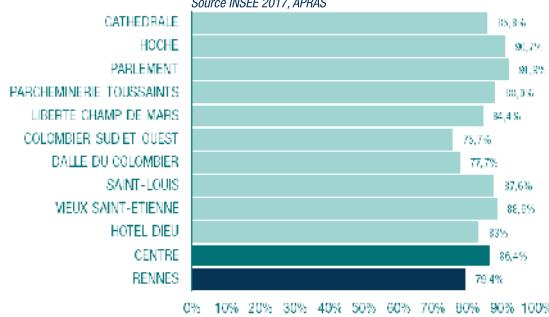
stagne (+1.8% contre +18.3% pour Rennes). Ils sont le plus nombreux sur l'Iris Liberté Champs de Mars (121 jeunes, soit une part de 5.6%) et le moins nombreux sur l'Iris Vieux Saint Etienne (53 jeunes soit 3.0% de la population de l'Iris). L'Iris qui connaît la plus forte augmentation du nombre de 11-17 ans est Liberté Champ de Mars (+36% soit 32 adolescents supplémentaires).

Le nombre de jeunes de 15 à 17 ans est en légère hausse depuis 2014 (+7 soit 27 individus supplémentaires). En 2019 ils étaient 412, dont 60 sur l'Iris Parcheminerie Toussaints.

## MALGRÉ UNE BAISSE DE LEUR NOMBRE, LES 18-24 ANS TOUJOURS BIEN REPRÉSENTÉS ET EN GRANDE MAJORITÉ SCOLARISÉS

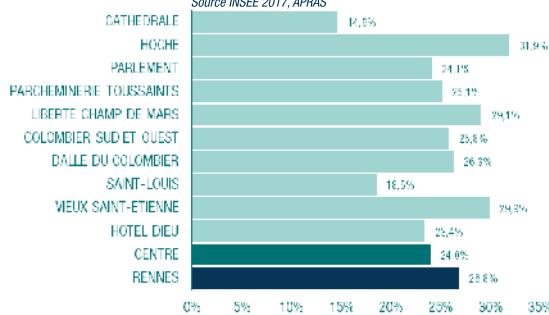
### TAUX DE SCALARISATION DES 18-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



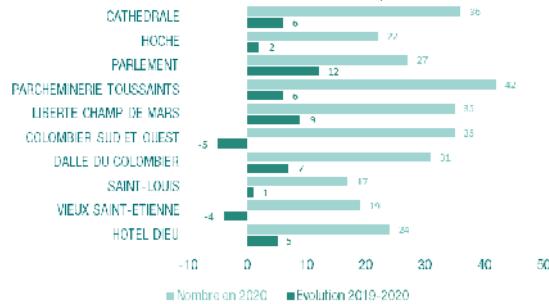
### INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS

Source We Ker 31.12.2020, APRAS



## DES JEUNES VIVANT MOINS SOUVENT DANS DES MÉNAGES PAUVRES

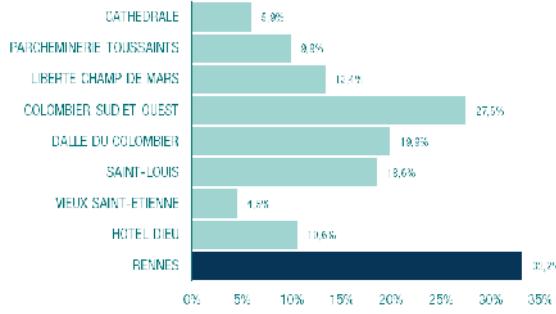
Sur le quartier en 2020, c'est sur l'Iris Colombier Sud et Ouest que l'on compte le plus grand nombre de moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de ressources) : ils étaient 76 et représentaient 27.5% des moins de 18 ans. Par rapport à la ville de Rennes, ce nombre n'est pas des plus hauts, puisque sur

de nombreux Iris on dépasse les 100 concernés.

Sur les autres Iris du Centre, on compte moins de 20% des 18 ans qui sont bénéficiaires : Ils étaient 19.9% sur la Dalle du Colombier (soit 33 jeunes), 18.6% sur Saint Louis (soit 30 individus), et au minimum 4.5% sur l'Iris Vieux Saint Etienne (soit 5 mineurs).

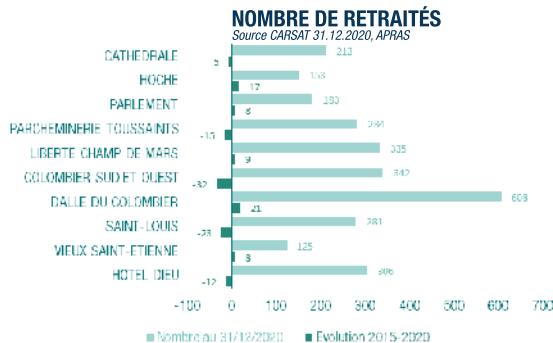
### % MOINS DE 18 ANS BENEFICIAIRES DE LA C2S

Source : CNAM 2020, APRAS





## DE NOMBREUX RETRAITÉS SUR L'IRIS DALLE DU COLOMBIER



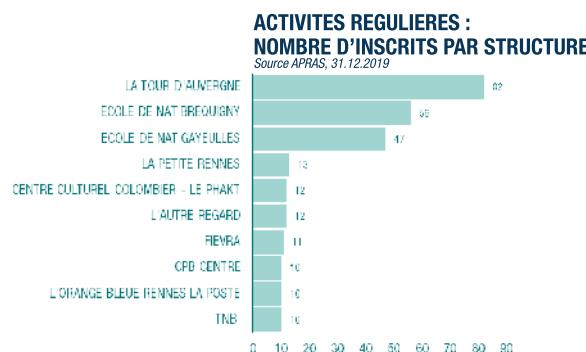
La CARSAT comptabilise 2 830 retraités sur le quartier à la fin de l'année 2020 soit 13.9% de la population, c'est un peu moins qu'à Rennes où ce taux est de 14.2%. Depuis 2015, leur nombre stagne (-0.8%).

C'est sur l'Iris Dalle du Colombier qu'on observe le taux le plus élevé (28.7% soit 608 retraités) ce qui fait de Dalle du Colombier le 2ème des 92 Iris rennais avec la part de retraités dans la population la plus haute.

13.7% des retraités du quartier sont exonérés de la CSG (Contribution Sociale Généralisée), c'est un peu moins qu'à Rennes (20.8%) et 2.2% soit 63 retraités reçoivent l'allocation supplémentaire (minimum vieillesse) pour 5% à Rennes.



## SORTIR ! 1 222 UTILISATEURS



### Un fort taux d'utilisateurs par rapport au nombre d'inscrits

En 2019, 1 449 habitants sont inscrits au dispositif, parmi lesquels 1 222 sont utilisateurs. Le rapport entre les utilisateurs et les inscrits est élevé sur ce quartier.

On compte 853 ménages utilisateurs. Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 50%, contre 62% en moyenne à Rennes. Cependant, les Iris Colombier Sud et Ouest et Dalle du Colombier affichent un taux supérieur avec respectivement 77% et 83% d'utilisateurs.

Les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partial pour estimer le recours au dispositif.

### Un taux important de personnes seules parmi les ménages utilisateurs

63% des ménages utilisateurs sont des personnes seules, pour 43% sur Rennes. Les ménages mono-parentaux représentent 28% pour 44% sur Rennes. Les couples avec et sans enfant sont à 4% et 5% (respectivement 4% et 8% sur Rennes).

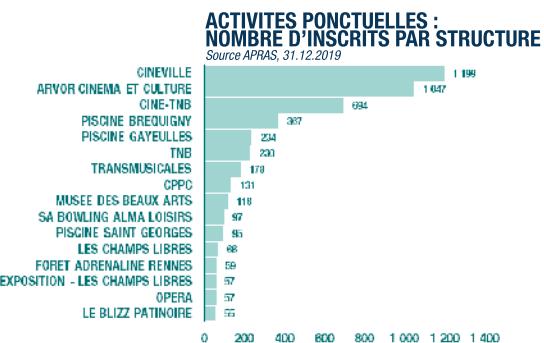
68% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, 20% dans la tranche à 60% et 12% dans la tranche à 50%, sensiblement les mêmes taux pour Rennes (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux ressources.)

27% des utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans pour 41% sur Rennes. En revanche, on note une proportion plus élevée d'utilisateurs de 25-39 ans : 37% contre 27% sur Rennes.

Globalement, les taux d'utilisateurs par tranche d'âge sont moins élevés en comparaison avec Rennes avec quelques exceptions: 7% des habitants de moins de 6 ans sont utilisateurs mais ils sont 24% sur l'Iris Liberté Champ de Mars (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés).

### Des taux d'utilisateurs plus importants dans l'Iris Colombier Sud et Ouest

Cet Iris présente pour chaque tranche d'âge un taux d'utilisateurs supérieur à celui du quartier. Cela est nettement perceptible chez les 6-10 ans et les 11-17 ans. Ainsi, 19% des habitants du quartier âgés de 6-10 ans sont utilisateurs, mais ils sont 55% dans cet Iris ; 17% des 11-17 ans du Centre sont



utilisateurs mais ils sont 54% dans cet Iris.

### Peu de mobilité en dehors de la natation pour les activités régulières

En 2019, on compte 521 activités régulières pratiquées par les habitants et 5 553 activités ponctuelles.

L'activité la plus pratiquée est la natation avec 21% des inscriptions (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes), principalement à Bréquigny et aux Gayeulles. Le football est moins pratiqué dans ce quartier avec 7% des inscriptions (12% sur Rennes). 8 des 10 structures qui enregistrent le plus d'inscriptions sont situées dans le quartier. La Tour d'Auvergne est la plus fréquentée avec 16% des inscriptions.

### Une mobilité moins importante en raison d'une offre d'activités ponctuelles à proximité

Le cinéma représente 53% des utilisations ponctuelles (44% à Rennes). La piscine représente 13% des utilisations (27% à Rennes) avec une fréquentation principalement à Bréquigny et aux Gayeulles. Sur les 10 structures les plus fréquentées en dehors des piscines, 8 sont dans le quartier.

# QUARTIER // RENNES CENTRE

## MÉTHODOLOGIE

### Population étrangère

#### Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

### Revenus fiscaux

Source : INSEE (FILoSof)

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des « déciles ». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

### Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

### Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires.

Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

### Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat. Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.



l'apras  
APPROPRIÉS

### C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CNAM, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverte Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule dont les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ;

pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

### Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'ont pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

### Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

### Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

### Fréquentation Services Péri-scolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service péri-scolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

CATHEDRALE  
HOCHE  
PARLEMENT  
PARCHEMINERIE TOUSSANTS  
LIBERTE CHAMP DE MARS  
COLOMBIER SUD ET OUEST  
DALLE DU COLOMBIER  
SAINT-Louis  
VIEUX SAINT-ETIENNE  
HOTEL DIEU

Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

### Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

### Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

### Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

### Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

## En résumé...

| Quartiers | APRAS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AUDIAR*                                                        |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Q1        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Population enfantine et adolescente moins représentée que dans les autres quartiers mais en hausse (hausse pour les +3 ans et élémentaire).</li> <li>- Population nombreuse mais qui continue de baisser (-5,8% par rapport à 2012).</li> <li>- 40% des habitants sont cadres ou PIS (professions intellectuelles supérieures).</li> <li>- Peu de personnes immigrées.</li> <li>- Les locataires du privé majoritaires.</li> <li>- Quartier avec le plus haut taux de personnes seules (65.3%)</li> <li>- Une population fortement diplômée de l'enseignement supérieur.</li> <li>- Une mobilité élevée parmi les ménages.</li> </ul> | Quartier hors QPV (quartier prioritaire-Politique de la Ville) |

\* AUDIAR : Études monographiques sur les quartiers Politique de la Ville

## Contexte – constats généraux

Le centre-ville accueille de **nombreux projets d'aménagement** : livraison des aménagements liés à la seconde ligne de métro, **l'opération Euro Rennes** (nouveau quartier, arrivée de la Ligne à Grande Vitesse, nouvelle gare, nouvelle ligne de métro, bureaux pour accueillir 7000 emplois, cinéma art et essai, 1400 logements), **la rénovation du Palais du Commerce et de l'Hôtel Dieu, la concertation sur République et le Parking Vilaine, l'extension du Plateau piétonnier...** La Ville va également poursuivre son projet de réhabilitation du centre ancien.

Ce quartier est composé de trois secteurs :

- **Au centre, l'essentiel du secteur sauvegardé**, comportant des maisons à pans de bois et des rues anciennes mais aussi beaucoup d'hôtels particuliers des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.
- **Au sud, le Colombier**, vaste ensemble conçu par l'architecte Louis Arretche, caractéristique de l'urbanisme de dalle des années 60, zone résidentielle et commerciale.
- **Au nord, la zone de Chézy-Dinan et Saint-Malo-Ille**, essentiellement résidentielle mais qui accueille également des équipements publics, des espaces verts et des liaisons piétonnes pour ses habitants.

## **1. Cadre de vie et renouvellement urbain**

### **1.1 Aménagement**

Le quartier Centre comprend trois opérations d'aménagement majeures : l'opération Centre-Ancien, la ZAC Euro rennes (Zone d'Aménagement Concerté) sur une partie de son emprise au Nord des voies ferrées (secteur Colombier), l'Hôtel-Dieu ; auxquelles il faut ajouter la réflexion sur les espaces publics du centre-ville, qui a fait l'objet en 2021 d'une concertation avec la population et les acteurs du quartier.

La **requalification du centre ancien**, de son patrimoine bâti et de l'habitat, est au cœur des préoccupations de la Ville de Rennes depuis de nombreuses années : des opérations successives ont été mises en œuvre depuis plus de 30 ans pour accompagner les propriétaires et copropriétés dans le diagnostic et la rénovation de leurs biens.

En 2011, la Ville de Rennes confiait la requalification de son centre historique à la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Territoires Publics, pour faire face aux problèmes d'insalubrité, de sécurité et de dégradation avancée de l'habitat. Cette stratégie d'intervention globale et ambitieuse a notamment permis la réhabilitation jusqu'en 2016 de 750 logements et 78 immeubles et l'accompagnement de plus de 180 copropriétés dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un programme de réhabilitation.

En 2016, la Ville de Rennes a décidé de poursuivre ce programme de réhabilitation. L'opération poursuit les objectifs de lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique, sécuriser l'habitat, en particulier face aux risques structurels et incendie ; réhabiliter durablement les immeubles très dégradés et dégradés tout en préservant la qualité patrimoniale, optimiser la performance thermique du bâti ; développer une offre de logements diversifiée et abordable, maintenir et accompagner les propriétaires occupants ; conforter l'attractivité du centre ancien, améliorer le cadre de vie de certains îlots, maintenir et diversifier l'offre commerciale.

Le centre ancien de Rennes s'étend sur 60 hectares dont les deux tiers font partie du secteur sauvegardé. Les interventions se concentrent en priorité sur les secteurs suivants : Saint-Michel/Pont-aux Foulons/Penhoët/Sainte-Anne, Saint-Georges, Saint-Melaine, Cathédrale/Saint-Yves et Pré-Botté/Vasselot. L'opération doit permettre la réhabilitation d'environ 120 immeubles, soit environ 1 200 logements.

La ZAC **Eurorennes** a été créée par Rennes Métropole en 2010. D'une superficie de 58 hectares environ, elle est centrée sur le site de la gare de Rennes, donc située sur plusieurs quartiers : le quartier centre, le quartier Thabor-Saint-Hélier-Alphonse Guérin, le quartier Sud-Gare.

Les grands objectifs de ce projet sont de poursuivre le développement d'un pôle économique de centre-ville par l'accueil de fonctions tertiaires supérieures ; de renforcer l'intermodalité du Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Rennes ; de créer de nouvelles liaisons urbaines Nord-Sud, notamment des accroches fortes avec les quartiers Sud (rues Saint-Hélier, de l'Alma et Châtillon), mais aussi avec le secteur Alphonse Guérin et à plus long terme la ZAC Baud Chardonnet située à l'Est ; d'inscrire ce projet dans une démarche de développement durable. Le programme prévoit principalement la construction de 120 000 m<sup>2</sup> d'activités de bureaux répartis essentiellement sur les secteurs "Féval", "Blériot", "Beaumont", "Trigone", "Solferino", "Colombier" et "Français Libres" ; et 1420 logements, localisés majoritairement sur les secteurs "Louis Armand", "Solferino", "Colombier", "Quineleu", "Beaumont", "Petits Ateliers". Les secteurs "Trigone" et "Colombier" sont compris dans le quartier Centre.

**Le site de l'Hôtel Dieu** se situe à la limite nord du Centre-ville, à la jonction entre l'hyper-centre piéton et plutôt minéral au sud, et le nouveau parc des Prairies Saint Martin récemment aménagé au nord. Il est séparé du centre-ville piéton par la rue de l'Hôtel Dieu, barreau de contournement du centre-ville. Le site, libéré en 2018, par le départ de l'ancien hôpital, a fait l'objet d'une opération d'aménagement à l'initiative du Centre Hospitalier Universitaire et accompagnée par la Ville de Rennes. Un projet de tiers lieu éphémère de l'Hôtel Dieu de Rennes prend place dans une partie du bâtiment historique de l'ancien hôpital, en attendant sa reconversion. Cet espace éphémère animé par le collectif de THE ROOF & ORIGINES comprend 3 pôles : un pôle bar et restauration, un pôle sport et bien-être, un pôle arts et culture. A moyen-long terme, le projet urbain de reconversion du site l'Hôtel Dieu vise à étendre le Centre-ville de Rennes vers le nord, en créant un lieu de destination ouvert à tous les Rennais, à connecter le centre-ville à dominante minérale au parc des Prairies Saint-Martin, à valoriser un patrimoine architectural et historique, et à offrir de nouveaux logements respectant des objectifs de mixité sociale ambitieux. Le projet de reconversion de l'Hôtel Dieu prévoit à terme 11 000 m<sup>2</sup> de surface à destination d'attracteurs et 21 000 m<sup>2</sup> de surface habitable de logements. Parmi ces surfaces, environ 12 000 m<sup>2</sup> relèvent de la réhabilitation de bâtiments historiques (le reste étant de la construction neuve). Les premiers chantiers ont démarré.

La Ville et la Métropole de Rennes ont organisé en 2021 une nouvelle étape de la concertation autour du **Cœur de Rennes** afin de traduire de manière opérationnelle un projet d'ensemble pour les espaces publics. Le périmètre comprend les quais nord et sud de la Vilaine entre le pont de Bretagne et le pont Pasteur ainsi que l'ensemble des espaces publics compris entre le boulevard de Chézy à l'ouest, le barreau Legraverend/Hôtel-Dieu/Lesage au nord, l'axe Guillaudot/Place Saint-Melaine/Gambetta à l'est, et le périmètre des quais au sud.

Il s'agit d'accompagner les évolutions d'usages, en permettant le réaménagement de certaines rues et places, pour donner davantage d'espaces aux piétons et aux vélos, pour apporter plus de végétal en centre-ville.

Ainsi, plusieurs lieux emblématiques sont appelés à évoluer : la place du Champ Jacquet, la place de la République, les Quais de Vilaine, la rue de l'Horloge... En parallèle, le centre-ville nord connaît deux évolutions majeures avec les livraisons des nouveaux aménagements des places Sainte-Anne et Saint-Germain. Un jury citoyen est installé depuis mi 2021, constitué d'un panel représentatif d'habitants de Rennes et de Rennes Métropole, se penche spécifiquement sur la couverture de la Vilaine.

Au cœur de cette réflexion, Poste Immo, propriétaire de l'ensemble immobilier, en association avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole, a lancé en 2018 un appel à projets pour imaginer les évolutions futures du **Palais du Commerce**. L'objectif est d'imaginer et penser le devenir du Palais du Commerce de Rennes dans son environnement immédiat, dans une programmation innovante pour intensifier le dynamisme du centre-ville. Le projet retenu est actuellement en études.

#### > Contexte d'évolution du quartier :

La livraison des grands projets portés par la Ville et la Métropole vont **transformer en profondeur** le centre-ville et **générer des usages nouveaux**. Cette évolution entre dans le cadre d'une stratégie d'épaississement du centre de Rennes et de rayonnement métropolitain à l'échelle nationale et européenne.

#### > Habitat et peuplement

#### **Majorité de personnes seules**

Comparativement à d'autres centres historiques de grandes villes françaises, le centre de Rennes présente **la particularité d'être un centre habité**. Les caractéristiques urbaines du centre-ville laissent cependant peu de place à la création de nouveaux logements. Des opérations d'aménagement permettent de conforter l'offre de logements. L'opération centre ancien vise la

réhabilitation et la rénovation de près de 150 immeubles dégradés. Par ailleurs, un projet de construction de près de 300 logements devrait voir le jour au sud du boulevard de la Liberté. Enfin, les aménagements des places de métros ont permis la création d'immeubles d'habitation sociale (Archipel Habitat) sur les Places Sainte-Anne, Saint-Germain et Jules Ferry.

**On peut parler d'une réelle attractivité de l'aire urbaine de Rennes ; puisque Rennes est classée au 5e rang des grandes aires urbaines pour sa croissance démographique (+1,4 % par an), derrière celles de Montpellier, Toulouse, Bordeaux et Nantes. Ainsi, l'aire urbaine a gagné 44 000 habitants entre 2012 et 2017.**

***Un territoire qui bénéficie d'atouts mais sur lequel on trouve une multiplicité d'acteurs et d'usages***

## **1.2 Cadre de vie**

Au centre d'une aire urbaine de plus de 500 000 habitants, le quartier offre de nombreux services et commerces dans un environnement de qualité. Le centre-ville bénéficie de **nombreux atouts**.

La multiplicité des usages et des acteurs fait de ce quartier une entité complexe. L'enjeu est de parvenir à faire cohabiter les différents usages de la nuit en limitant les nuisances et minimisant les prises de risques. La collectivité a déployé de nombreux dispositifs afin de régler les problèmes de débordements nocturnes, les conflits d'usage et les problèmes de tranquillité publique qui peuvent apparaître en soirée. La **charte de la vie nocturne** constitue l'un des points d'appui sur cette voie. Un certain nombre d'orientations ont été mises en œuvre au cours du précédent mandat : le renforcement des effectifs de la Police Municipale depuis 2014, avec quarante agents supplémentaires, la création d'une brigade canine, la révision des horaires avec des interventions de nuit en fin de semaine, la concentration des patrouilles sur le centre-ville, le soir, et une commande d'ilottage pour une plus grande proximité avec la population. Ces orientations permettent d'agir plus efficacement sur le respect des arrêtés relatifs à l'interdiction de la consommation d'alcool sur l'espace public, la limitation des horaires de vente d'alcool à emporter et la réduction des nuisances de tout type sur l'espace public. La nouvelle équipe municipale souhaite poursuivre le renforcement de cette politique qui se traduit notamment par le recrutement de quarante agents, des horaires revus pour enjamber la fermeture des bars, le renforcement de la vidéosurveillance.

### Le quartier Colombier présente aussi ses spécificités :

Un cadre de vie vieillissant et détérioré avec des problématiques de copropriété et d'espaces privés à usage publics, un labyrinthe de cheminement non éclairés après 20 heures et non-sécurisants, une limitation du périmètre de l'intervention EuroRennes, la question de l'ancien Cinéville et de ses attenants aujourd'hui non utilisés, la présence de personnes faisant la manche, un schéma d'orientation de rénovation adopté il y a 10 ans et très partiellement mis en œuvre.

C'est un lieu de passage et d'usage horizontal : commerces et grandes enseignes – tertiaire.

C'est un lieu de travail pour de nombreuses personnes de Rennes Métropole.

Très peu d'acteurs associatifs représentatifs du territoire.

### **1.3 Transport et mobilité**

Le quartier bénéficie de services de mobilité de très grande qualité avec la ligne a du métro et les lignes de bus Chronostar, des stations VéloSTAR, et de nombreux parkings en ouvrage.

L'offre de mobilité est encore renforcée avec la mise en service de la ligne b du métro (4 nouvelles stations : St Anne, Colombier, St Germain, Gare) qui permet d'assurer, avec la ligne a, une couverture de près de 73 % de la population rennaise et de 84 % des emplois à Rennes.

La rénovation du pôle d'échanges de la gare, et l'amélioration des dessertes TGV ont également renforcé l'attractivité de l'offre ferroviaire et l'accès au centre-ville.

Nécessité d'un développement offensif de parkings à vélos dû aux professions tertiaires particulièrement présentes sur le territoire, ARS, Impôts etc...

***Un nouvel Équipement de quartier sur le nord***

## **2. Les équipements de proximité**

Constat : 2 AGEQ très proches et regroupés au sud du quartier :

- **Le Phakt Centre Culturel Colombier (CCC)** : équipement orienté vers les pratiques artistiques et culturelles et espace d'expositions – enfance (pas d'ALSH) - habitants
- **La Tour d'Auvergne** : équipement socio-sportif avec un pôle enfance/jeunesse, un pôle multimédia, un projet associatif qui lutte contre les discriminations et développe des propositions en direction des personnes âgées, développe un axe culturel au travers de ses nombreux ateliers de pratiques artistiques.

Lors d'un précédent mandat, il a été pointé une **carence en équipement** socio-éducatif et social en **centre-ville nord**.

**Équipement de quartier du Jeu de Paume** : Après une phase de concertation avec les habitants du quartier, les professionnels de la petite enfance, les représentants de parents, les partenaires institutionnels et associatifs et afin de faire émerger les besoins repérés, il a été décidé de créer un **espace multi-accueil Petite Enfance** (accueil régulier, ponctuel et d'urgence) pouvant accueillir 30 à 40 enfants de moins de 3 ans, pour des personnes travaillant dans le centre-ville.

Cette structure de 36 places, Babao, qui a ouvert en janvier 2020, a été confiée à un partenaire petite enfance associatif (Parenbouge). Elle est ouverte du lundi au samedi de 7h30 à 20h, ce qui permet d'accueillir notamment les enfants de commerçants du centre-ville.

La crèche est adossée à l'équipement **Le Jeu de Paume** à dimension socio-éducative. Cet autre espace est un lieu pour les associations du quartier Centre, salle multi-activités, un espace intergénérationnel, un espace d'accueil pour les assistantes maternelles indépendantes avec les enfants accueillis, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) géré par l'association Kairos en réponse aux besoins exprimés par les habitants lors de la phase de concertation.

En parallèle, le Jeu de Paume, à peine lancé, a subi les effets de la crise sanitaire, d'autant plus contrariant ici que l'équipement manque encore de visibilité auprès des habitants de proximité (constat sur les étés 2020 et 2021 au fil des animations proposées). Un double travail

d'accompagnement est donc à poursuivre, d'un côté auprès de l'équipe gestionnaire actuelle et de partenaires internes, embryon d'un futur pôle de gestion, et pour une reconnaissance de l'équipement dans son territoire via des actions à soutenir et valoriser. La thématique de l'enfance et des familles paraît central dans ce pôle territorial, en lien avec des partenariats de proximité à solliciter ou à conforter pour une bonne complémentarité (écoles, collège, mais aussi MQ La Touche, MQ Saint-Martin, CPB Centre...)

# Atouts – Points de vigilance

## 1. Axes de la cohésion sociale

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Points de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accès à la culture, au sport et aux loisirs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u></p> <p>- Pluralité des acteurs et des équipements qui participent de l'animation du quartier.</p> <p>- <b>Le Phakt CCC</b> est un équipement dont le cœur du projet est orienté sur les arts visuels et qui rayonne sur le quartier et hors quartier en associant artistes et habitants (ex : l'Art dans la ville, Promenades urbaines).</p> <p>Le PHAKT c'est 750 adhérents, 6 associations hébergées, ouverture 6/7j, 48 semaines par an.</p> <p>Stages de vacances pour public enfants / ados</p> <p>Et le week-end pour les adultes</p> <p>Projets en lien avec les habitants. Support d'initiatives habitants : Assistantes maternelles, collectif Éperon, 10 ans de fête de quartier, projet Histoire de quartier, journal de quartier, expositions dans l'espace public...</p> <p>Projets réguliers avec le CDAS Kléber.</p> <p>Une saison d'expositions (4-5) avec évènements : vernissage, rencontres publiques, conférences...</p> <p>Résidences d'artistes régulières sur le territoire.</p> <p>Environ 12-14000 visiteurs/an.</p> <p>Accueil régulier de EHPAD, ALSH, CHGR... en proximité.</p> <p>- <b>La Tour d'Auvergne (TA)</b> : L'équipe d'animation par le choix de ses propositions encourage les enfants et jeunes accueillis à s'ouvrir vers l'extérieur, en leur permettant de s'approprier les ressources culturelles mises à leur disposition (stage radio avec C-LAB).</p> <p>La TA propose depuis longtemps et s'attache à développer un pôle de pratiques très diverses aux travers de ses nombreux ateliers artistiques axés autour de la danse et du théâtre. Ainsi, une vingtaine d'ateliers de pratique artistique (danse et théâtre) hebdomadaires sont proposés. Le projet danse de la TA s'adresse aux enfants, aux adolescents et propose aussi tout un volet aux publics adultes. Plusieurs axes sont déclinés selon les publics auxquels ils s'adressent et proposent des supports et contenus adaptés aux objectifs des actions. Chaque projet artistique de pratique corporelle prend en compte les besoins, envies et projets de groupe.</p> <p>Atelier danse, éveil et initiation, cours technique, projet chorégraphique sont autant de supports pédagogiques pour entrer dans la danse.</p> | <p><u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u></p> <p>- Les liens avec les équipements dédiés du secteur (La Criée, Champs libres, Opéra...) pourraient être renforcés :</p> <p>- Les équipements culturels implantés dans le quartier Centre proposent des ressources culturelles et artistiques qui permettent aux équipements de quartier de construire des projets avec les habitants. Exemples : des visites guidées, des visites des coulisses (Opéra), des actions culturelles (jeu Lizellba – La Criée ; en lien avec le service Patrimoine de la Ville l'exposition des Nouveaux Commissaires à Pasteur entièrement conçu par des habitants mobilisés par le CCAS Kléber), des évènements (vernissages, concerts à la Chapelle du Conservatoire)</p> <p>- Importance de mobiliser autour de projets</p> <p>- Réouverture de la salle de la Cité mise en location pour une diversité d'évènements (festivals, débats et réunions publiques, concerts)</p> <p>- Partenariats en développement entre les acteurs culturels et le Jeu de Paume</p> <p>- L'offre socioculturelle amateur du Jeu de Paume est en train de s'installer et de se structurer.</p> |

- **Partenariats et projets** nombreux avec les autres structures culturelles du quartier (EESAB), Opéra, Musée de la Danse, Orchestre de Bretagne, Pont supérieur, liens avec des établissements d'enseignement supérieurs.

Projets en lien avec les habitants. Un partenariat, via le Phakt établi avec l'EESAB et une participation à la Biennale d'art Contemporain.

Proposition variée d'activités pour les jeunes pendant les vacances scolaires par la TA et le Phakt autour des arts plastiques. Existence de stages co-construits en plus des stages spécifiques.

- Suite au bilan positif du jumelage entre la Criée et le quartier, **l'Opéra est dorénavant jumelé avec le quartier centre**, pendant 3 saisons (2021-2024). L'Opéra porte une résidence d'artiste à l'école du Colombier depuis 2020 et jusqu'en 2023.

- **Conservatoire à Rayonnement Régional** : Partenariat avec les établissements scolaires du quartier Centre et saison culturelle à la Chapelle du Conservatoire.

- **La bibliothèque des Champs Libres** accueille tous les publics dont ceux du quartier. Les Champs Libres proposent une programmation de conférences, débats et rencontres fréquentées par le public senior.

Un travail est engagé entre la DQ et la bibliothèque pour permettre un rayonnement auprès des riverains.

- Une saison estivale de cirque au **Théâtre du Vieux St Etienne** (association Ay-Roop) dont une majorité de rendez-vous gratuits (ouvertures de résidence).

#### Activités physiques et pratiques sportives

- **Grande variété de propositions du seul équipement sportif du territoire (TA)**, à la fois sur le champ amateur et de compétition.

- **Équipements sportifs municipaux** Direction des

#### Activités physiques et pratiques sportives

- Peu d'offres socio-sport sur le quartier malgré une mixité de la population.

- Offre sportive adaptée aux primo-arrivants ?

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Sports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gymnase Échange avec 1 plateau sportif</li> <li>- Complexe Jean Prouff sur 3 étages avec 1 dojo, 1 gymnase, 1 salle APS</li> <li>- Piscine Saint Georges</li> <li>- Des spots de skate en cours (cf. médiation DQ centre)</li> </ul> <p>- <b>Offre sportive associative variée</b> dans les équipements municipaux</p> | <p>- Il semble nécessaire de mieux évaluer les ressources et notamment les espaces qui pourraient être réservés à la pratique libre (street workout, skate board, etc.)</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Éducation, parentalité

### Petite enfance (Informations DPE)

Dans le quartier, 388 enfants de moins de 3 ans en 2019 (352 en 2014), soit une hausse de 10.2% depuis 2014.

"Une offre d'accueil diversifiée et étoffée" avec 174 places en accueil collectif (2 crèches municipales, Babao, 1 micro-crèche, 1 crèche associative).

Le nombre de places par enfant de moins de 3 ans est de 1.08 (0.67 à Rennes). Toutefois, la demande du quartier voisin (Thabor Saint-Hélier) ayant un ratio beaucoup plus faible (0.47) impacte nécessairement le quartier Centre.

On observe que les familles sont plus fortement demandeuses en termes d'accueil petite enfance notamment pour le collectif. Il s'agit de familles aux revenus confortables, plus souvent avec un seul enfant. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est supérieur à la moyenne rennaise.

La crèche Jean Piaget, située au Colombier, ayant des horaires élargis (fermeture à 19h30) et se situant dans le Centre est plus sollicitée pour des demandes extérieures au quartier.

Les places chez les assistantes maternelles peuvent être occupées par des familles hors quartier ou non rennaises.

Les deux crèches du quartier (Tannou et Jean Piaget) bénéficient de la proximité d'équipements culturels pour proposer aux enfants des visites dédiées : Musée des Beaux-Arts, la Criée...et des sorties dans les bibliothèques de quartier.

Le Phakt, centre culturel installé au rez-de-chaussée du bâtiment de la crèche Piaget offre un espace de découverte d'expositions d'art contemporain. La crèche Tannou collabore avec le Jeu de Paume au travers de la Roulotte à Parlote. Les deux crèches ont également développé un partenariat avec les écoles du quartier pour favoriser l'intégration des enfants (Tannou/école Saint-Malo; Piaget/école Louise Michel et/ou école du Colombier). Le Phakt porte depuis 15 ans un projet d'éveil culturel et corporel avec les assistantes maternelles du quartier en partenariat avec la Tour d'Auvergne : babygym, éveil culturel (arts plastiques et musique), spectacles... (40 assistantes pour 70 enfants).

Par ailleurs, la crèche Piaget a développé des échanges avec la Résidence Autonomie du Colombier : les résidents viennent 1 fois par mois participer à un atelier d'activités. Des liens se sont également noués entre la crèche Tannou, le Centre parental des Tanneurs et le nouvel équipement de quartier Le Jeu de Paume.

Les 2 crèches municipales du quartier (Tannou et Jean Piaget) travaillent avec le Musée des Beaux-Arts, la Criée, l'Opéra (en fonction des années car cela dépend de la délocalisation de l'opéra dans les quartiers), mais aussi avec les écoles maternelles à proximité. Un partenariat avec les Champs Libres est en projet.

Pour information, beaucoup d'opérateurs sur les crèches : Conservatoire, Musée de la Danse, FRAC ... rend le partenariat local plus compliqué... puisque les attentes sont déjà comblées...

Un projet de nouvelle crèche associative est à l'étude dans la ZAC Eurorennes.

### Éducation-Enfance (Informations DEE)

Écoles et ALSH Liberté-Pasteur, Louise-Michel et Colombier

Globalement de très bonnes relations et de belles actions avec les équipements de quartiers et les associations.

Beaucoup d'enfants notamment à l'école Liberté.

Classe UPE2A à Liberté et des classes d'enfants allophones complexifient le travail des équipes : quel accompagnement de la réussite éducative ?

Fréquentation de l'ALSH Louise Michel en baisse.

Le renouvellement des populations sur ce quartier doit conduire à une réflexion sur l'intégration de ces publics et sur l'adaptation des ressources du territoire pour les capter. On constate de plus en plus d'occupation de l'espace public par les plus jeunes.

Le Phakt mène des projets dans chaque école et avec chaque ALSH de façon très régulière : histoire de quartier avec les deux écoles, résidence d'artistes avec les 2 ALSH.

#### Points forts et opportunités

#### Points de vigilance

### Éducation, parentalité

#### Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité

- Ce champ est globalement couvert par les activités déployées par les 3 structures du quartier.
- Bonne mobilisation et partenariat avec les services Ville sur le quartier, qui engendrent divers ateliers dans les écoles (ateliers périscolaires).
- À signaler une convention partenariale de jumelage, novatrice entre Le Phakt et l'école Colombier sur plusieurs années. Ce partenariat dans la durée entre un équipement et une école

#### Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité

- Scolarisation d'enfants de quartiers prioritaires sur le quartier qui n'est pas reconnue zone prioritaire donc sans moyens mis en place à l'attention de ces enfants en difficultés (point de vue de bénévoles de l'accompagnement scolaire de la TA) et de certains enseignants des écoles.
- Un accompagnement à la scolarité tourné vers l'alphabétisation (primo arrivants) serait peut-être nécessaire.
- Suivi accompagnement de la thématique enfance. Quelle articulation avec les projets

est plus constructif. Il permet de développer un projet d'établissement et non de classe. Partenariat également avec l'école Louise Michel, l'école Liberté, le Collège Tour d'Auvergne, les 2 ALSH.

- Travail des 3 associations avec les assistantes maternelles du quartier, la Gym bout'chou à la TA, des ateliers d'éveil au Phakt (dynamique portée par le Phakt en soutien administratif) et au Jeu de Paume un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), géré par l'association Kairos pour les assistantes maternelles indépendantes avec les enfants accueillis.

- L'accompagnement scolaire (1 heure pour 1 enfant) est bien couvert sur le secteur (bénévoles actifs de la Tour d'Auvergne).

- La Tour d'Auvergne intervient auprès des écoles du Colombier et de Louise Michel dans le cadre des animations et ateliers périscolaires. Ces interventions ont permis de développer une interconnaissance des différents acteurs, facilitant ainsi la mise en place de nouveaux projets.

- Un partenariat entre la TA et les écoles de proximité Notre Dame Des Miracles, Marcel Callo, St Yves (pour ce qui concerne le quartier centre) est bien établi et accompagne les enfants dans leur pratique sportive et artistique (danse).

- La TA héberge et collabore avec l'association Parent'aise qui est un lieu d'accueil convivial ouvert aux futurs parents et parents accompagnés de leurs enfants âgés de 9 mois à 3 ans, aux grands-parents ou autres adultes référents d'un enfant ainsi qu'aux aides maternelles à la demande de certains parents. Les activités proposées favorisent et développent le lien parent/enfant.

- L'ALSH de la TA accueille le mercredi matin 40 enfants du quartier. Les vacances scolaires enregistrent une fréquentation de 70 à 80 enfants et jeunes par jour sur la partie ALSH plus 50 à 60 jeunes (selon les propositions) sur le secteur stages sportifs et culturels.

démarche CEEJ dans les quartiers prioritaires ?

- Un angle mort pour une partie de la population du Colombier qui échappe à l'offre éducative du territoire (centres de loisirs, etc.).

#### Points forts et opportunités

#### Points de vigilance

#### Habitants

- Le Phakt pilote le journal de quartier. Le Pass - Le découpage administratif ne correspond pas

muraille est distribué à 2500 exemplaires dans les boîtes aux lettres 2 fois/an. Divers projets avec les habitants (Archipel, CDAS, visites, DQ Centre : expositions dans l'espace public autour des archives historiques, partenariat Archives Municipales – Musée de Bretagne).

- **La TA** : nombreuses propositions d'activités en direction de seniors (ateliers hebdomadaires de gym d'entretien et bien-être et plusieurs projets tendant à développer le lien social, à lutter contre l'isolement et à décloisonner les ateliers). 2 programmes Flash Infos Seniors sont édités par an et proposent des infos liées au bien-être, à la santé, à la culture, c'est aussi une invitation à d'autres activités (découverte sportive, conférence, sortie culturelle ou récréative hors de Rennes...).

La TA est aussi partenaire du dispositif "Viens je t'emmène" proposé par la Ville de Rennes dans le cadre de ville amie des ainés. Ainsi, l'association ouvre ses ateliers aux habitants rennais lors de cette action et accueille "médias séniors" pour une projection de films suivi d'échanges.

La TA développe aussi un secteur Sport Santé en partenariat notamment avec la fédération française de cardiologie, des animateurs formés au sport santé proposent plusieurs ateliers (gym, yoga, marche nordique).

Partenariat avec le Centre Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) situé place des Colombes, autour d'un atelier danse visant à améliorer l'estime de soi.

Une bibliothèque est accessible dans le complexe de la TA permettant aux habitants du quartier d'assouvir leur besoin littéraire.

La TA a investi l'espace public dans le cadre du dispositif "Cet été à Rennes" en proposant des activités bien-être en direction des adultes et des familles du quartier Colombier et particulièrement dans les différents squares au pied des immeubles.

- **Partenariat bilatéral entre les 2 AGEQ** du quartier (TA, Phakt) issu d'un groupe de travail mis en place dans le cadre de l'objectif territorial sur le quartier. Ce groupe a créé une dynamique partenariale grâce à une interconnaissance des responsables et des activités des équipements.

- Propositions d'**activités en direction des seniors** sur les questions de santé et de prévention (Ex : Partenariat avec le Club Cœur et santé de la TA,

forcément aux partenariats existants (ex : travail de la TA sur le Blosne).

- L'identité de Quartier peine à émerger car il draine une grande population extérieure au Centre-Ville. L'implantation de grosses cellules commerciales (Visitation, Centre Colombia) et d'équipements en régie (La Criée, CRR, TNB) qui fonctionnent globalement en entités autonomes ne participent pas à créer une identité de quartier. Sur les deux îlots (St-Malo/Dinan et Centre) deux associations de quartiers structurent les attentes autour de la convivialité et du cadre de vie mais les habitants restent au contact en tant que bénévoles, soutien à l'activité initiative habitants de la part du Phakt.

- Il y a 3 associations d'habitants sur le Centre-Ville. Nécessité de travailler l'émergence de collectifs.

- Comment s'adapter à un public mobile, le repérer et repérer des dynamiques possibles ? trouver de nouvelles formes d'organisation ?  
*(Réfléchir à une association développant l'accueil des habitants « passagers » du centre-Ville. Les jeunes, par exemple, développent la colocation avec un espace dédié partagé pour le travail).*

- L'enclavement du secteur Colombier est une entrave à la dynamique associative du territoire.

- Question sur la possibilité de créer à la Maison des Associations un critère d'accessibilité pour les associations du Centre.

- Les interventions des **associations de solidarité** doivent faire l'objet d'un travail spécifique avec les autres acteurs concernés (commerçants, riverains, etc.)

de nombreux seniors sont accueillis au Phakt dans le cadre des ateliers structurés).

- Les interventions des **associations de solidarité** auprès des publics en errance se justifient pleinement.

- L'association "**Collectif d'animation du Centre-Ville**" collecte les demandes des familles dans le secteur Legraverend/Dinan au moyen d'une roulotte à parlotte.

- 30% des résidents de l'EHPAD "**La Résidence autonomie du Colombier**" proviennent du quartier Centre. Il ne s'adresse pas à des personnes âgées dépendantes.

#### Points forts et opportunités

#### Points de vigilance

#### Adaptation des temps d'ouverture

- L'amplitude horaire des trois équipements est importante (ex: Phakt : 6 Jours/7, 48 semaines/an).

- Le Centre-Ville bénéficie d'une offre d'animations dominicales régulières.

- L'activité commerçante participe également à l'animation du dimanche du quartier.

- Dans le centre, il y a des évènements (dimanche aux Champs Libres), des structures ouvertes (Musée, Champs Libres), des propositions sportives (Tour Auvergne, ...), les commerces ouverts le dimanche matin... Le parc du Thabor...

Le dispositif « Cet été à Rennes » a largement renforcé les propositions d'animations estivales et permet de répondre aux attentes du plus grand nombre.

- L'offre des dimanches reste un atout pour la Ville mais pourrait être développée sur certains îlots ou espaces publics.

## 2. Axes transversaux

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Points de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>Jeunesse</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Prédominance d'étudiants mobiles entre les différents quartiers</b></p> <p>- Les jeunes du quartier profitent d'un éventail d'offres variées grâce aux actions partenariales développées par les équipements du quartier pendant les vacances scolaires.<br/>Le croisement entre les Arts plastiques et la pratique sportive leur permet de découvrir des activités qui au premier abord ne les auraient pas forcément attirées. (Liens TA - Phakt)</p> <p>- Volonté des deux structures (TA et Phakt) de créer et porter des offres de stages et des temps combinant pratiques artistiques et socio sport.</p> <p>- <b>TA</b> : Volonté de dynamiser l'accueil jeunesse avec des opérations hors les murs pour aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public. L'EPN fait partie intégrante de l'espace jeunesse le mercredi après-midi. La TA a investi l'espace public dans le cadre du dispositif "Cet été à Rennes" en installant et animant un spot sportif à destination des 8/14ans et plus : initiation aux pratiques sportives urbaines (roller, trottinette, skate board, basket, break dance) en accès libre tous les après-midis de juillet.<br/>L'ALSH porte un projet transversal (sports et quartiers) qui se prolonge avec la jeunesse.</p> | <p>- La place des pré-adolescents dans le quartier : manque de lisibilité.</p> <p>- Besoin de locaux pour travailler, créer... (ex : <i>le bâtiment Pasteur pourrait être un lieu intéressant pour les jeunes</i>).</p> <p>- Ne pas oublier ce qu'on ne voit pas (ex : <i>La qualité des logements dans les bâtiments anciens</i>).</p> <p>- Constat d'isolement. Des projets fédérateurs pourraient permettre une vie sociale.</p> <p>- Il y a le problème récurrent de l'occupation de l'espace public par des regroupements.</p> <p>- La modification de la carte scolaire des collèges renforce la mixité mais les nouveaux publics accueillis sont soumis à des attracteurs négatifs (regroupement sur l'Espace Public avec alcoolisation ou consommation de stupéfiants, etc.).</p> <p>- Les collèges sont demandeurs d'un travail spécifique pour renforcer l'offre périscolaire et extrascolaire.</p> <p>- Très peu de lieux sont dédiés à la Jeunesse. Ce point doit impérativement être travaillé dans le cadre du renouvellement du PEL.</p> <p>- Besoin d'aller vers les jeunes non captifs qui sont éloignés des pratiques sportives et de loisirs. Besoin d'interventions hors les murs avec un partenariat avec les structures dont c'est le cœur de métier. Il est nécessaire de donner de la visibilité des propositions d'accueil jeunesse.</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>Espace public numérique</b></p> <p>- La <b>TA</b> dispose d'un pôle multimédia conventionné par la Ville qui propose de nombreux créneaux d'animation et d'accompagnement en semaine et pendant les vacances scolaires. Il est largement fréquenté</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>- L'EPN de la TA n'est pas doté de smartphone professionnel.</p> <p>- La pandémie a fait apparaître un fort intérêt</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>par les enfants et accueille également des personnes de tous âges majoritairement féminines.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p>pour développer les pratiques de visio-conférences au sein du Pôle. Une pratique bien maîtrisée par l'Association Bug d'où un souhait de mutualisation de compétences pour mettre en place de l'outillage commun et faciliter cette pratique.</p>                                                                                        |
| <p>- <b>Indicateurs enquête Espaces Publics Numériques (EPN) 2020 de la Ville de Rennes</b> en nombre d'usagers uniques pour la TA :</p> <p>Enfants 6-11 ans : 180,<br/>Jeunesse 12-25 ans : 50,<br/>Habitants &gt; 25 ans (adultes) : 140,<br/>Habitants &gt; 60 ans : 60</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <p>- L'équipe du pôle multimédia de la TA propose dans son auto-diagnostic relatif à EPN en 2020 de :</p>                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>- De nombreux <b>ateliers d'initiation et de formation</b> y sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers individuels adultes : 208 heures</li> <li>▪ Individuels adultes CCAS: 30 heures</li> <li>▪ Accueil jeunes : 156 heures</li> <li>▪ Accueil et suivi public : 900 heures</li> <li>▪ Interventions scolaires : 48 heures</li> </ul> <p>Les 4 axes majeurs d'intervention de cet espace sont le <b>suivi et l'aide aux démarches pour les personnes en difficulté avec le numérique, l'accueil de jeunes, les interventions scolaires et l'ouverture à tous</b>.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre <b>les actions d'inclusion</b>,</li> <li>▪ Développer une meilleure communication notamment <b>au public qui n'est pas touché par les médias numériques</b>,</li> <li>▪ <b>Travailler auprès des personnes âgées</b> pour les aider à appréhender les formalités numériques.</li> </ul> |
| <p>- Le pôle multimédia de la TA travaille en partenariat avec la bibliothèque, l'accueil loisirs et jeunesse de la structure, le pôle bénévoles et le CCAS. Le partenariat avec le CCAS permet d'orienter et d'accompagner des publics en complémentarité (aide aux démarches, dépannage, initiation...). L'espace est équipé d'ordinateurs fixes, portables, de tablettes, vidéo-projection, imprimante et scanner, et d'une caméra go pro. Il est désormais relié en fibre optique à haut débit.</p>                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>- <b>Les bibliothèques et les Champs Libres</b> proposent des ordinateurs en accès libre dans l'espace vie du citoyen, de nombreuses ressources en ligne pour les familles, et se sont particulièrement illustrés en 2021 pour inventer des formes d'accompagnement des personnes sans pass sanitaire et donc exclues des équipements publics.</p> <p>Les champs Libres proposent donc également des ateliers et des accompagnements individuels pour l'aide à la prise en main et aux démarches.</p>                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>- A noter que des permanences de soutien aux personnes éloignées du numérique ont été mises en place entre 2017 et 2020 à l'<b>ESC Kléber</b>. Au vu de la forte demande et</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

fréquentation, le CCAS a candidaté avec succès pour obtenir le renouvellement de postes de médiateurs socio-numériques sous la forme de contrats aidés de Conseillers Numériques France Service pour la période 2021-2023.

- **L'association Bug**, située à la Maison des Associations, a fortement développé l'usage de la visio-conférence pendant la période pandémique de 2020-2021 afin d'épauler les acteurs de la vie associative, mais également par la création d'une chaîne de web tv locale "Fabrique" rediffusable et utilisable partout. Un studio de tournage/diffusion de qualité professionnelle a été installé par l'association Bug et constitue un nouveau potentiel de diffusion/débat dans les quartiers.

- **Des ateliers de fabrication numérique du réseau LabFab** sont ouverts chacun sur des créneaux d'accueil inconditionnels : LabFab EESAB le vendredi, LabFab MDA, LabFab Hub Epitech.

- **Le 4bis** propose des ordinateurs en libre-service et de l'aide aux démarches, ainsi que la **bibliothèque Lucien Rose**.

- Pour la première fois **une cartographie servicielle** recense les acteurs de l'accompagnement numérique de tous types sur le département, la ville, et donc le quartier. Il s'agit de développer le potentiel de réutilisation/diffusion et coordination de ce nouvel outil fédérateur.

### 3. Emploi et développement économique

Le quartier accueille de nombreux sièges d'administration publiques et privées et d'entreprises, pourvoyeurs de nombreux emplois.

Le commerce représente un secteur important des activités économiques du centre-ville 1 900 commerces représentant environ 5 000 emplois et plus de 700 Millions d'€ de CA incluant les cafés, hôtels et restaurants) qui rayonne sur une zone de chalandise de plus de 700 000 habitants. Afin de répondre aux enjeux stratégiques de développement du centre-ville, un plan d'action spécifique en faveur du cœur marchand de la métropole a été approuvé par le Conseil Municipal en 2016. Ce premier Plan d'Action est le résultat d'un travail de co-construction autour de l'objectif commun de dynamisation et de rayonnement marchand du cœur de Métropole. Il se structure autour de 3 volets : l'offre, l'identité et l'expérience se déclinant en 10 leviers d'action.

Cette activité reste dynamique malgré les différentes crises puisque le taux de vacance commercial en janvier 2021 se stabilisait autour de 7,8% au global. Si l'on retranche la vacance due à l'action notamment de Territoires Public sur le centre-ville (vacance liée à des opérations de réhabilitation), le taux résiduel est de 5.8 %. En 2018, selon PROCOS, le taux sur les Métropoles se situe en moyenne aux alentours de 10%. Seul 1/3 des centres villes sont sous la barre symbolique des 10%.

L'Espace Social Commun avec le Pôle Emploi et la Mission Locale interviennent sur la question de l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées et les jeunes. **L'absence de référent de la MEIF** pour le quartier centre constitue un handicap dans l'organisation d'actions d'insertion professionnelle spécifiques au quartier.

Depuis septembre 2015, l'Espace ressource emploi de Cleunay (25 Rue Noel Blayau) est ouvert aux habitants du centre-ville. Il a pour mission de proposer un espace dédié à de l'information, du conseil et de l'animation autour de l'emploi, la formation, la mobilité, la garde d'enfants en complémentarité de l'accompagnement effectué par les partenaires institutionnels tels que Pole Emploi ou la Mission Locale.

## Ressources du quartier (liste non exhaustive)

### Vie sociale et culturelle :

- Le Phakt – Centre Culturel Colombier
- La Tour d'Auvergne
- Le Jeu de Paume
- Le 4 Bis
- Le Bon Accueil
- Opéra
- Hôtel Dieu – The Roof
- Bibliothèque Lucien Rose
- Hôtel Pasteur
- CDAS Kléber
- Maison Internationale de Rennes (MIR)
- Musée des Beaux-Arts
- La Criée
- La Maison des Associations
- La Maison de la Consommations et de l'Environnement
- Les Champs Libres
- Théâtre National de Bretagne

### Associations de quartier :

- Vivre à Rennes Centre
- Entre Ille et Ville
- CACV (Collectif Animation Centre-Ville)
- Kairos
- Maison des Ainés et des Aidants
- OPAR

- Art 2 Rennes
- Destination Rennes
- Maison de la Poésie
- Cœurs Résistants
- SEA Le Relais
- Chic on y est
- L'œil d'Oodaaq
- Médiaction France
- APRAS
- ADIL (Agence Départementale d'information sur le logement)
- COOP1 service
- Fondation Abbé Pierre
- L'autre Regard
- SOS Handicap
- Association Valentin Haüy
- Primevères
- Handicap Services 35
- Comité départemental de sport adapté

**Équipements petite enfance et scolaires :**

- Crèche municipale Jean-Piaget
- Crèche municipale Gaston-Tannou
- Crèche associative Babao
- Micro-crèche les Zouzous Rennais
- Espace jeux AREJ place des Colombes / square de la Rance
- MAM Les Petits Papillons
- Collège Échange
- École Saint-Malo Contour St Martin
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
- École Colombier
- École Louise Michel
- École Maternelle Pasteur
- École élémentaire Liberté

**Équipements sportifs :**

- Gymnase Échange avec 1 plateau sportif
- Complexe Jean Prouff sur 3 étages avec 1 dojo, 1 gymnase, 1 salle APS
- Piscine Saint Georges
- Des spots de skate (cf. médiation DQ centre)
- La Tour d'Auvergne

**Équipements personnes âgées :**

- EHPAD Saint Louis
- Résidence Le Colombier

## GLOSSAIRE

|               |                                                                                  |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AGEQ</b>   | Associations gestionnaires d'équipements                                         |
| <b>ALSH</b>   | Accueil de Loisirs Sans Hébergement                                              |
| <b>APRAS</b>  | Association pour la Promotion d'Action et Animation Sociale                      |
| <b>APS</b>    | Activités Physiques et Sportives                                                 |
| <b>ARCS</b>   | Association Régionale des Centres sociaux                                        |
| <b>ARS</b>    | Agence Régionale de Santé                                                        |
| <b>AUDIAR</b> | Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise |
| <b>CATTP</b>  | Centre Accueil Thérapeutique à Temps Partiel                                     |
| <b>CCAS</b>   | Centre Communal d'Action sociale                                                 |
| <b>CDAS</b>   | Centre Départemental d'Action Sociale                                            |
| <b>CEEJ</b>   | Commission Éducation Enfance Jeunesse                                            |
| <b>CHGR</b>   | Centre Hospitalier Guillaume Régnier                                             |
| <b>EHPAD</b>  | Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes                    |
| <b>ESSAB</b>  | École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne                                    |
| <b>CRR</b>    | Conservatoire à Rayonnement Régional                                             |
| <b>DEE</b>    | Direction Éducation Enfance                                                      |
| <b>DPE</b>    | Direction Petite Enfance                                                         |
| <b>DQC</b>    | Direction de Quartiers Centre                                                    |
| <b>EPN</b>    | Espace Public Numérique                                                          |
| <b>ESC</b>    | Espace Social Commun                                                             |
| <b>FRAC</b>   | Fonds Régional d'Art Contemporain                                                |
| <b>LABFAB</b> | Laboratoire de Fabrication numérique                                             |
| <b>LAEP</b>   | Lieu d'Accueil Enfants Parents                                                   |
| <b>MDA</b>    | Maison des Associations                                                          |
| <b>PEL</b>    | Projet Éducatif Local                                                            |
| <b>QPV</b>    | Quartier Politique de la Ville                                                   |
| <b>SPLA</b>   | Société Publique Locale d'Aménagement                                            |
| <b>TNB</b>    | Théâtre National de Bretagne                                                     |
| <b>UPE2A</b>  | Unité Pédagogique pour Élèves Allophones                                         |
| <b>ZAC</b>    | Zone d'Aménagement Concerté                                                      |

## **Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale**

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- **Rennes Pôle Association** : rennespa@gmail.com
- **Théâtre du CPB** : tdc@cerclepaulbert.asso.fr
- **Alie Rica** : alie.rica35@gmail.com
- **Le Relais - SEA 35** : sea-siege@sea35.org
- **La Tour d'Auvergne** : contact@tourdauvergneasso.com
- **The Roof** : contact-rennes@theroof.fr
- **PHAKT Centre Culturel Colombier** : contact@phakt.fr
- **Jeu de Paume** : contact@jeudepaumerennes.fr
- **OPAR** : accueil@opar.fr
- **Artemon** : association.artemon@gmail.com
- **CAF 35** : www.caf.fr
- **CPB Centre** : centre@cerclepaulbert.asso.fr
- **Association Pari-Rennes** : parirennesasso@gmail.com
- **40mcube** : contact@40mcube.org
- **Association de Quartier Alphonse Guérin** : assoalphonseguerin@gmail.com
- **Partager Baud-Chardonnet** : partagerbaudchardonnet@gmail.com
- **Collectif d'Animation Centre-Ville** : rennescollectifcentre@gmail.com
- **Kairos** : bullederainette@gmail.com

## Notes

# Charte territoriale

Ville, associations et acteurs  
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER  
CENTRE

\* La  
fabrique  
citoyenne

 Ville de  
RENNES